

# Fiche de Données de Sécurité

## PETRONAS Durance WASH & WAX L 1



Fiche signalétique du 2/12/2020, révision 9

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

Identification du mélange:

Dénomination commerciale: PETRONAS Durance WASH & WAX L 1

Code commercial: 7011

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usage recommandé :

Produit pour le lavage extérieur des véhicules.

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur:

Arexons S.p.A.

via Antica di Cassano, 23, 20063

Cernusco sul Naviglio (MI), Italy

Arexons S.p.A.

Tel. +39 (0)2/924361 - Fax +39 (0)2/92436306

Personne chargée de la fiche de données de sécurité:

arexons@arexons.it

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Arexons S.p.A.

Tel. +39 (0)2/924361 - Fax +39 (0)2/92436306

Centro Antiveleni di Pavia IRCCS- Fondazione Maugeri tel. +39 (0)382 24444 (h24; it, en)

Centre Antipoisons Belge 070 245 245 (7 jours sur 7, 24 heures sur 24)

centres Anti-poison Français: numéro ORFILA (INRS) : + 33 (0)1 45 42 59 59

Antigifcentrum Brussel: 80025500 (7 jours sur 7, 24 heures sur 24)

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Critères Règlement CE 1272/2008 (CLP) :

⚠ Attention, Eye Irrit. 2, Provoque une sévère irritation des yeux.

Aquatic Chronic 3, Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Effets physico-chimiques nocifs sur la santé humaine et l'environnement :

Aucun autre danger

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

Pictogrammes de danger:



Attention

Mentions de danger:

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence:

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P103 Lire attentivement et bien respecter toutes les instructions.

P264 Se laver les mains soigneusement après manipulation.

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau

# Fiche de Données de Sécurité

## PETRONAS Durance WASH & WAX L 1



**PETRONAS**

pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation.

Dispositions spéciales:

EUH208 Contient du (de la) 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one; 1,2-benzisothiazolin-3-one. Peut produire une réaction allergique.

EUH208 Contient du (de la) Amides, C8-18 even numbered, N-[3-(dimethylamino)propyl]. Peut produire une réaction allergique.

Dispositions particulières conformément à l'Annexe XVII de REACH et ses amendements successifs:  
Aucune

Règlement (CE) no 648/2004 (détergents).

Contenu du produit :

Agents de surface non ioniques

< 5 %

Agents conservateurs:

1,2-benzisothiazol-3(2H)-one; 1,2-benzisothiazolin-3-one, LAURYLAMINE DIPROPYLENEDIAMINE, 1-oxyde de pyridine-2-thiol, sel de sodium, 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one; 1,2-benzisothiazolin-3-one

2.3. Autres dangers

Substances vPvB: Aucune - Substances PBT: Aucune

Autres dangers:

Aucun autre danger

### RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1 Substances

N.A.

3.2. Mélanges

Composants dangereux aux termes du Règlement CLP et classification relative :

>= 2% - < 3% Laureth-7; Alcohols, C9-11-iso-, C10-rich, ethoxylated

CAS: 78330-20-8

⚠ 3.1/4/Oral Acute Tox. 4 H302

⚠ 3.3/1 Eye Dam. 1 H318

>= 1% - < 2% Siloxanes and Silicones, di-Me, 3-[3-[(3-coco amidopropyl)dimethylammonio]-2-hyd

CAS: 134737-05-6

⚠ 4.1/A1 Aquatic Acute 1 H400

⚠ 4.1/C1 Aquatic Chronic 1 H410

>= 0.5% - < 1% Amines, C12-14(even numbered)-alkyldimethyl, N-oxides

REACH No.: 01-2119490061-47, CAS: 1643-20-5, EC: 216-700-6

⚠ 3.1/4/Oral Acute Tox. 4 H302

⚠ 3.2/2 Skin Irrit. 2 H315

⚠ 3.3/1 Eye Dam. 1 H318

⚠ 4.1/A1 Aquatic Acute 1 H400

⚠ 4.1/C2 Aquatic Chronic 2 H411

>= 0.02% - < 0.05% 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one; 1,2-benzisothiazolin-3-one

Numéro Index: 613-088-00-6, CAS: 2634-33-5, EC: 220-120-9

⚠ 3.1/4/Oral Acute Tox. 4 H302

⚠ 3.2/2 Skin Irrit. 2 H315

⚠ 3.3/1 Eye Dam. 1 H318

⚠ 3.4.2/1 Skin Sens. 1 H317

⚠ 4.1/A1 Aquatic Acute 1 H400

⚠ 4.1/C2 Aquatic Chronic 2 H411

# Fiche de Données de Sécurité

## PETRONAS Durance WASH & WAX L 1



**PETRONAS**

Limites de concentration spécifiques:

C >= 0,005%: EUH208

C >= 0,05%: Skin Sens. 1 H317

>= 0.02% - < 0.05% Amides, C8-18 even numbered, N-[3-(dimethylamino)propyl]

REACH No.: 01-2119435524-42, EC: 930-947-3

⚠ 3.1/4/Oral Acute Tox. 4 H302

⚠ 3.2/1A Skin Corr. 1A H314

⚠ 3.3/1 Eye Dam. 1 H318

⚠ 3.4.2/1A Skin Sens. 1A H317

⚠ 4.1/A1 Aquatic Acute 1 H400

⚠ 4.1/C2 Aquatic Chronic 2 H411

>= 0.02% - < 0.05% LAURYLAMINE DIPROPYLENEDIAMINE

CAS: 2372-82-9, EC: 219-145-8

⚠ 3.1/3/Oral Acute Tox. 3 H301

⚠ 3.2/1B Skin Corr. 1B H314

⚠ 3.9/2 STOT RE 2 H373

⚠ 4.1/A1 Aquatic Acute 1 H400 M=10.

⚠ 4.1/C1 Aquatic Chronic 1 H410 M=10.

>= 0.005% - < 0.01% Pyridine-2-thiol 1-oxide, sodium salt.

CAS: 3811-73-2, EC: 223-296-5

⚠ 3.1/4/Oral Acute Tox. 4 H302

⚠ 3.1/4/Dermal Acute Tox. 4 H312

⚠ 3.1/4/Inhal Acute Tox. 4 H332

⚠ 3.2/2 Skin Irrit. 2 H315

⚠ 3.3/2 Eye Irrit. 2 H319

⚠ 4.1/A1 Aquatic Acute 1 H400 M=100.

⚠ 4.1/C1 Aquatic Chronic 1 H410 M=10.

>= 0.005% - < 0.01% propan-2-ol; alcool isopropylique; isopropanol

REACH No.: 01-2119457558-25, Numéro Index: 603-117-00-0, CAS: 67-63-0, EC: 200-661-7

⚠ 2.6/2 Flam. Liq. 2 H225

⚠ 3.3/2 Eye Irrit. 2 H319

⚠ 3.8/3 STOT SE 3 H336

---

### RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

En cas de contact avec la peau :

Enlever immédiatement les vêtements contaminés.

Laver immédiatement avec beaucoup d'eau et éventuellement du savon les parties du corps ayant été en contact avec le produit, même en cas de doute.

Laver entièrement le corps (douche ou bain).

Enlever immédiatement les vêtements contaminés et les éliminer de manière sûre.

En cas de contact avec la peau, laver immédiatement à l'eau abondante et au savon.

En cas de contact avec les yeux :

En cas de contact avec les yeux, les rincer à l'eau pendant un intervalle de temps adéquat et en tenant les paupières ouvertes, puis consulter immédiatement un ophtalmologue.

Protéger l'œil indemne.

En cas d'ingestion :

NE PAS faire vomir.

# Fiche de Données de Sécurité

## PETRONAS Durance WASH & WAX L 1



**PETRONAS**

En cas d'inhalation :

Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au chaud et au repos.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucun

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

En cas d'incident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (lui montrer, si possible, les instructions pour l'utilisation ou la fiche de sécurité).

Traitement :

Aucun

---

### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié:

À anhydride carbonique

À poudre

mousse

Eau nébulisée.

Moyen d'extinction non recommandé:

Ne pas utiliser de jets d'eau directs.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Ne pas inhaler les gaz produits par l'explosion et la combustion.

La combustion produit de la fumée lourde.

5.3. Conseils aux pompiers

Utiliser des appareils respiratoires adaptés.

Recueillir séparément l'eau contaminée utilisée pour éteindre l'incendie. Ne pas la déverser dans le réseau des eaux usées.

Si cela est faisable d'un point de vue de la sécurité, déplacer de la zone de danger immédiat les conteneurs non endommagés.

---

### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter les dispositifs de protection individuelle.

Emmener les personnes en lieu sûr.

Consulter les mesures de protection exposées aux points 7 et 8.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher la pénétration dans le sol/sous-sol. Empêcher l'écoulement dans les eaux superficielles ou dans le réseau des eaux usées.

Retenir l'eau de lavage contaminée et l'éliminer.

En cas de fuite de gaz ou de pénétration dans les cours d'eau, le sol ou le système d'évacuation d'eau, informer les autorités responsables.

Matériel adapté à la collecte : matériel absorbant, organique, sable.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Laver à l'eau abondante.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Voir également les paragraphes 8 et 13.

---

### RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Éviter le contact avec la peau et les yeux, l'inhalation de vapeurs et brouillards.

Ne pas utiliser de conteneurs vides avant qu'ils n'aient été nettoyés.

Avant les opérations de transfert, s'assurer que les conteneurs ne contiennent pas de matériaux incompatibles résiduels.

Voir également le paragraphe 8 pour les dispositifs de protection recommandés.

# Fiche de Données de Sécurité

## PETRONAS Durance WASH & WAX L 1



**PETRONAS**

Les vêtements contaminés doivent être remplacés avant d'accéder aux zones de repas.

Ne pas manger et ne pas boire pendant le travail.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Tenir loin de la nourriture, des boissons et aliments pour animaux.

Aucune en particulier.

Indication pour les locaux:

Locaux correctement aérés.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune utilisation particulière

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

propan-2-ol; alcool isopropylique; isopropanol - CAS: 67-63-0

ACGIH - TWA(8h): 200 ppm - STEL: 400 ppm - Remarques: A4, BEI - Eye and URT irr, CNS impair

### Valeurs limites d'exposition DNEL

Amines, C12-14(even numbered)-alkyldimethyl, N-oxides - CAS: 1643-20-5

Travailleur professionnel: 6.2 mg/m<sup>3</sup> - Exposition: Inhalation humaine - Fréquence: Long terme, effets systémiques

Travailleur professionnel: 11 mg/kg - Consommateur: 5.5 mg/kg - Exposition: Cutanée humaine - Fréquence: Long terme, effets locaux

Consommateur: 11 mg/kg - Exposition: Orale humaine - Fréquence: Long terme, effets systémiques

LAURYLAMINE DIPROPYLENEDIAMINE - CAS: 2372-82-9

Travailleur professionnel: 2.35 mg/m<sup>3</sup> - Exposition: Inhalation humaine - Fréquence: Long terme, effets systémiques

Travailleur professionnel: 0.91 mg/kg - Exposition: Cutanée humaine - Fréquence: Long terme, effets systémiques

### Valeurs limites d'exposition PNEC

Amines, C12-14(even numbered)-alkyldimethyl, N-oxides - CAS: 1643-20-5

Cible: Eau douce - valeur: 0.034 mg/l

Cible: Eau marine - valeur: 0.003 mg/l

Cible: Sédiments d'eau douce - valeur: 5.24 mg/kg

Cible: Sédiments d'eau marine - valeur: 0.524 mg/kg

Cible: 09 - valeur: 24 mg/l

Amides, C8-18 even numbered, N-[3-(dimethylamino)propyl]

Cible: Eau douce - valeur: 0.00012 mg/l

Cible: 09 - valeur: 22 mg/l

LAURYLAMINE DIPROPYLENEDIAMINE - CAS: 2372-82-9

Cible: Eau douce - valeur: 0.001 mg/l

Cible: Eau marine - valeur: 0.0001 mg/l

Cible: Sédiments d'eau douce - valeur: 8.5 mg/kg

Cible: Sédiments d'eau marine - valeur: 0.85 mg/l

Cible: 09 - valeur: 1.33 mg/l

### 8.2. Contrôles de l'exposition

#### Protection des yeux:

Lunettes avec protection latérale.

Conforme à la norme EN 166

#### Protection de la peau:

L'adoption de précautions spéciales n'est pas requise pour une utilisation normale.

#### Protection des mains:

Gants en nitrile ou Viton.

Conforme à la norme EN 374.

#### Protection respiratoire:

N'est pas nécessaire en cas d'utilisation normale.

# Fiche de Données de Sécurité

## PETRONAS Durance WASH & WAX L 1



**PETRONAS**

Risques thermiques :

Aucun

Contrôles de l'exposition environnementale :

Aucun

Contrôles techniques appropriés

Aucun

### RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

#### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Propriétés	valeur	Méthode :	Remarques
Aspect et couleur:	Liquide, blanchâtre	--	--
Odeur:	caractéristique	--	--
Seuil d'odeur :	N.A.	--	--
pH :	7.7	--	--
Point de fusion/ congélation:	N.A.	--	--
Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition:	N.A.	--	--
Point éclair:	N.A.	--	--
Vitesse d'évaporation :	N.A.	--	--
Inflammabilité (solide, gaz):	N.A.	--	--
Limite supérieure/ inférieure d'inflammabilité ou d'explosion :	N.A.	--	--
Pression de vapeur:	N.A.	--	--
Densité des vapeurs:	N.A.	--	--
Densité relative:	1,005 g/cm <sup>3</sup>	--	--
Hydrosolubilité:	soluble	--	--
Solubilité dans l'huile :	N.A.	--	--
Coefficient de partage (n- octanol/eau):	N.A.	--	--
Température d'auto- inflammabilité :	N.A.	--	--
Température de décomposition:	N.A.	--	--
Viscosité:	N.A.	--	--

# Fiche de Données de Sécurité

## PETRONAS Durance WASH & WAX L 1



Propriétés explosives:	N.A.	--	--	<b>PETRONAS</b>
Propriétés comburantes:	N.A.	--	--	

### 9.2. Autres informations

Propriétés	valeur	Méthode :	Remarques
Miscibilité:	N.A.	--	--
Liposolubilité:	N.A.	--	--
Conductibilité:	N.A.	--	--
Propriétés caractéristiques des groupes de substances	N.A.	--	--

NA=non applicable

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- 10.1. Réactivité  
Stable en conditions normales
- 10.2. Stabilité chimique  
Stable en conditions normales
- 10.3. Possibilité de réactions dangereuses  
Aucun
- 10.4. Conditions à éviter  
Stable dans des conditions normales.
- 10.5. Matières incompatibles  
Aucune en particulier.
- 10.6. Produits de décomposition dangereux  
Aucun.

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- 11.1. Informations sur les effets toxicologiques  
Informations toxicologiques sur le produit :  
PETRONAS Durance WASH & WAX L 1
  - a) toxicité aiguë  
Non classé  
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
  - b) corrosion cutanée/irritation cutanée  
Non classé  
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
  - c) lésions oculaires graves/irritation oculaire  
Le produit est classé: Eye Irrit. 2 H319
  - d) sensibilisation respiratoire ou cutanée  
Non classé  
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
  - e) mutagénicité sur les cellules germinales  
Non classé  
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
  - f) cancérogénicité  
Non classé  
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

## Fiche de Données de Sécurité

### PETRONAS Durance WASH & WAX L 1



**PETRONAS**

- g) toxicité pour la reproduction  
Non classé  
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- h) toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique  
Non classé  
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- i) toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée  
Non classé  
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- j) danger par aspiration  
Non classé  
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Informations toxicologiques sur les substances principales se trouvant dans le produit :

Siloxanes and Silicones, di-Me, 3-[3-[(3-coco amidopropyl)dimethylammonio]-2-hyd - CAS: 134737-05-6

a) toxicité aiguë:

Test: LD50 - Voie: Orale - Espèces: Rat > 5000 mg/kg

Amines, C12-14(even numbered)-alkyldimethyl, N-oxides - CAS: 1643-20-5

g) toxicité pour la reproduction:

Test: NOEL - Voie: Orale 100 mg/kg - Source: OECD 422

Test: arx1 - Voie: Orale 25 mg/kg

i) toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée:

Test: NOAEL - Voie: Orale 88 mg/kg

1,2-benzisothiazol-3(2H)-one; 1,2-benzisothiazolin-3-one - CAS: 2634-33-5

a) toxicité aiguë:

Test: LD50 - Voie: Orale - Espèces: Rat 1193 mg/kg

Test: LD50 - Voie: Peau - Espèces: Rat 4115 mg/kg

b) corrosion cutanée/irritation cutanée:

Test: Irritant pour la peau Positif

c) lésions oculaires graves/irritation oculaire:

Test: Corrosif pour les yeux Positif

d) sensibilisation respiratoire ou cutanée:

Test: Sensibilisation de la peau - Voie: Peau Positif

Amides, C8-18 even numbered, N-[3-(dimethylamino)propyl]

a) toxicité aiguë:

Test: LD50 - Voie: Orale - Espèces: Rat 300-2000 mg/l

LAURYLAMINE DIPROPYLENEDIAMINE - CAS: 2372-82-9

a) toxicité aiguë:

Test: LD50 - Voie: Orale - Espèces: Rat 261 mg/kg

b) corrosion cutanée/irritation cutanée:

Test: OECD TG 404 - Voie: Peau - Espèces: Lapin Positif

c) lésions oculaires graves/irritation oculaire:

Test: Corrosif pour les yeux - Voie: YEUX Positif

d) sensibilisation respiratoire ou cutanée:

Test: OECD TG 406 - Espèces: IND Négatif

e) mutagénicité sur les cellules germinales:

Test: oecd Négatif

g) toxicité pour la reproduction:

Test: Toxicité pour la reproduction Négatif

i) toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée:

Test: oecd 16 Positif

Test: NOAEL(C) - Voie: Orale - Espèces: Rat 9 mg/kg - Durée: 90gg

Pyridine-2-thiol 1-oxide, sodium salt. - CAS: 3811-73-2

a) toxicité aiguë:

Test: LD50 - Voie: Orale - Espèces: Rat 1.208

Test: LC50 - Voie: Inhalation - Espèces: Rat 1.08

# Fiche de Données de Sécurité

## PETRONAS Durance WASH & WAX L 1



**PETRONAS**

- Test: LD50 - Voie: Peau - Espèces: Lapin 1.800  
c) lésions oculaires graves/irritation oculaire:  
Test: Irritant pour les yeux Positif

### RUBRIQUE 12: Informations écologiques

#### 12.1. Toxicité

Utiliser le produit rationnellement en évitant de le disperser dans la nature.

Laureth-7; Alcohols, C9-11-iso-, C10-rich, ethoxylated - CAS: 78330-20-8

##### a) Toxicité aquatique aiguë:

Point final: LC50 - Espèces: Poissons > 1 mg/l - Remarques: OECD TG 203

Point final: EC50 - Espèces: Daphnie > 1 mg/l - Remarques: OECD TG 202

Point final: EC50 - Espèces: Algues > 1 mg/l - Remarques: OECD TG 201

Siloxanes and Silicones, di-Me, 3-[3-[(3-coco amidopropyl)dimethylammonio]-2-hyd - CAS: 134737-05-6

##### a) Toxicité aquatique aiguë:

Point final: LC50 - Espèces: Poissons 30.8 mg/l - Durée h: 96

Point final: EC50 - Espèces: Daphnie > 200 mg/l - Durée h: 48

Point final: NOEC - Espèces: Algues 0.313 mg/l - Durée h: 72

Amines, C12-14(even numbered)-alkyldimethyl, N-oxides - CAS: 1643-20-5

##### a) Toxicité aquatique aiguë:

Point final: LC50 - Espèces: Poissons 1.26 mg/l - Durée h: 96

Point final: EC50 - Espèces: Daphnie 2.9 mg/l - Durée h: 24

Point final: CE6 - Espèces: Algues 0.19 mg/l - Durée h: 72

Point final: CE5 - Espèces: fanghi 24 mg/l - Durée h: 18

##### b) Toxicité aquatique chronique:

Point final: NOEC - Espèces: Algues 0.067 mg/l - Durée h: 672

Point final: NOEC - Espèces: Poissons 0.42 mg/l

Point final: NOEC - Espèces: Daphnie 0.7 mg/l - Durée h: 504

1,2-benzisothiazol-3(2H)-one; 1,2-benzisothiazolin-3-one - CAS: 2634-33-5

##### a) Toxicité aquatique aiguë:

Point final: LC50 - Espèces: Poissons 2.18 mg/l - Durée h: 96

Point final: EC50 - Espèces: Daphnie 2.94 mg/l - Durée h: 48

Point final: CE6 - Espèces: Algues 0.11 mg/l - Durée h: 72

Amides, C8-18 even numbered, N-[3-(dimethylamino)propyl]

##### a) Toxicité aquatique aiguë:

Point final: LC50 - Espèces: Poissons 0.4 mg/l - Durée h: 96

Point final: EC50 - Espèces: Daphnie 0.157 mg/l - Durée h: 48

Point final: EC50 - Espèces: fanghi 38 mg/l - Durée h: 16

LAURYLAMINE DIPROPYLENEDIAMINE - CAS: 2372-82-9

##### a) Toxicité aquatique aiguë:

Point final: LC50 - Espèces: Poissons 0.45 mg/l - Durée h: 96

Point final: EC50 - Espèces: Daphnie 0.073 mg/l - Durée h: 48

Point final: CE5 - Espèces: Algues 0.012 mg/l - Durée h: 72

##### b) Toxicité aquatique chronique:

Point final: NOEC - Espèces: Algues 0.01 mg/l - Durée h: 72

Point final: NOEC - Espèces: Daphnie 0.024 mg/l - Durée h: 504

Pyridine-2-thiol 1-oxide, sodium salt. - CAS: 3811-73-2

##### a) Toxicité aquatique aiguë:

Point final: LC50 - Espèces: Poissons 0.0066 mg/l - Durée h: 96

Point final: EC50 - Espèces: Daphnie 0.022 mg/l - Durée h: 48

Point final: EC50 - Espèces: Algues 0.46 mg/l

#### 12.2. Persistance et dégradabilité

Aucun

Laureth-7; Alcohols, C9-11-iso-, C10-rich, ethoxylated - CAS: 78330-20-8

Biodégradabilité: Rapidement dégradable

## Fiche de Données de Sécurité

### PETRONAS Durance WASH & WAX L 1



**PETRONAS**

- Amines, C12-14(even numbered)-alkyldimethyl, N-oxides - CAS: 1643-20-5  
Biodégradabilité: Rapidement dégradable - Durée h: 28gg - %: 80
- 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one; 1,2-benzisothiazolin-3-one - CAS: 2634-33-5  
Biodégradabilité: Rapidement dégradable - Test: BIOGDG06
- LAURYLAMINE DIPROPYLENEDIAMINE - CAS: 2372-82-9  
Biodégradabilité: Rapidement dégradable - Test: BIOGDG08 - Durée h: 28gg - %: 79
- Pyridine-2-thiol 1-oxide, sodium salt. - CAS: 3811-73-2  
Biodégradabilité: Rapidement dégradable
- 12.3. Potentiel de bioaccumulation  
Laureth-7; Alcohols, C9-11-iso-, C10-rich, ethoxylated - CAS: 78330-20-8  
Bioaccumulation: Pas bioaccumulable
- LAURYLAMINE DIPROPYLENEDIAMINE - CAS: 2372-82-9  
Test: log Pow -0.7
- Pyridine-2-thiol 1-oxide, sodium salt. - CAS: 3811-73-2  
Test: log Pow -3.8
- propan-2-ol; alcool isopropylique; isopropanol - CAS: 67-63-0  
Test: Kow - Coefficient de partition 0.05
- 12.4. Mobilité dans le sol  
N.A.
- 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB  
Substances vPvB: Aucune - Substances PBT: Aucune
- 12.6. Autres effets néfastes  
Aucun

---

#### RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

- 13.1. Méthodes de traitement des déchets  
Récupérer si possible. Opérer en respectant les dispositions locales et nationales en vigueur.

---

#### RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

- 14.1. Numéro ONU  
Produit non dangereux au sens des réglementations de transport.
- 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU  
N.A.
- 14.3. Classe(s) de danger pour le transport  
N.A.
- 14.4. Groupe d'emballage  
N.A.
- 14.5. Dangers pour l'environnement  
ADR-Polluant environnemental: Non  
IMDG-Marine polluant: Non
- 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur  
N.A.
- 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC  
N.A.

---

#### RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

- 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement  
Dir. 98/24/CE (Risques dérivant d'agents chimiques pendant le travail)  
Dir. 2000/39/CE (Limites d'exposition professionnelle)  
Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)  
Règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)

## Fiche de Données de Sécurité

### PETRONAS Durance WASH & WAX L 1



Règlement (CE) n° 790/2009 (ATP 1 CLP) et (EU) n° 758/2013  
Règlement (UE) 2015/830  
Règlement (EU) n° 286/2011 (ATP 2 CLP)  
Règlement (EU) n° 618/2012 (ATP 3 CLP)  
Règlement (EU) n° 487/2013 (ATP 4 CLP)  
Règlement (EU) n° 944/2013 (ATP 5 CLP)  
Règlement (EU) n° 605/2014 (ATP 6 CLP)  
Règlement (EU) n° 2015/1221 (ATP 7 CLP)  
Règlement (EU) n° 2016/918 (ATP 8 CLP)  
Règlement (EU) n° 2016/1179 (ATP 9 CLP)  
Règlement (EU) n° 2017/776 (ATP 10 CLP)  
Règlement (EU) n° 2018/669 (ATP 11 CLP)  
Règlement (EU) n° 2018/1480 (ATP 13 CLP)  
Règlement (EU) n° 2019/521 (ATP 12 CLP)

Restrictions liées au produit ou aux substances contenues conformément à l'Annexe XVII de la Réglementation (CE) 1907/2006 (REACH) et ses modifications successives:

Restrictions liées au produit:

Restriction 3

Restriction 40

Restrictions liées aux substances contenues:

Restriction 70

Composés Organiques Volatils - COV = 0.01 %

Composés Organiques Volatils - COV = 0.07 g/Kg

Composés Organiques Volatils - COV = 0.07 g/l

Se référer aux normes suivantes lorsqu'elles sont applicables:

Directive 2012/18/UE (Seveso III)

Règlement (CE) no 648/2004 (détergents).

Dir. 2004/42/CE (Directive COV)

Dispositions relatives aux directive EU 2012/18 (Seveso III):

Catégorie Seveso III conformément à l'Annexe 1, partie 1

Aucun

#### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée pour le mélange

Substances pour lesquelles une évaluation de la sécurité chimique a été effectuée :

Aucune

---

### RUBRIQUE 16: Autres informations

Texte des phrases cités à la section 3:

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

EUH208 Contient . Peut produire une réaction allergique.

H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

H301 Toxique en cas d'ingestion.

H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes (reins) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

H312 Nocif par contact cutané.

H332 Nocif par inhalation.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

# Fiche de Données de Sécurité

## PETRONAS Durance WASH & WAX L 1



**PETRONAS**

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.  
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Classe de danger et catégorie de danger	Code	Description
Flam. Liq. 2	2.6/2	Liquide inflammable, Catégorie 2
Acute Tox. 3	3.1/3/Oral	Toxicité aiguë (par voie orale), Catégorie 3
Acute Tox. 4	3.1/4/Dermal	Toxicité aiguë (par voie cutanée), Catégorie 4
Acute Tox. 4	3.1/4/Inhal	Toxicité aiguë (par inhalation), Catégorie 4
Acute Tox. 4	3.1/4/Oral	Toxicité aiguë (par voie orale), Catégorie 4
Skin Corr. 1A	3.2/1A	Corrosion cutanée, Catégorie 1A
Skin Corr. 1B	3.2/1B	Corrosion cutanée, Catégorie 1B
Skin Irrit. 2	3.2/2	Irritation cutanée, Catégorie 2
Eye Dam. 1	3.3/1	Lésions oculaires graves, Catégorie 1
Eye Irrit. 2	3.3/2	Irritation oculaire, Catégorie 2
Skin Sens. 1	3.4.2/1	Sensibilisation cutanée, Catégorie 1
Skin Sens. 1A	3.4.2/1A	Sensibilisation cutanée, Catégorie 1A
STOT SE 3	3.8/3	Toxicité spécifique pour certains organes cibles —Exposition unique STOT un., Catégorie 3
STOT RE 2	3.9/2	Toxicité spécifique pour certains organes cibles —Exposition répétée STOT rép., Catégorie 2
Aquatic Acute 1	4.1/A1	Danger aigu pour le milieu aquatique, Catégorie 1
Aquatic Chronic 1	4.1/C1	Danger chronique (à long terme) pour le milieu aquatique, Catégorie 1
Aquatic Chronic 2	4.1/C2	Danger chronique (à long terme) pour le milieu aquatique, Catégorie 2
Aquatic Chronic 3	4.1/C3	Danger chronique (à long terme) pour le milieu aquatique, Catégorie 3

Paragraphe modifiés de la révision précédente:

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques  
RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

Classification et procédure utilisées pour établir la classification des mélanges conformément au règlement (CE) 1272/2008 [CLP]:

# Fiche de Données de Sécurité

## PETRONAS Durance WASH & WAX L 1



Classification conformément au règlement (CE) n° 1272/2008	Méthode de classification <b>PETRONAS</b>
Eye Irrit. 2, H319	Méthode de calcul
Aquatic Chronic 3, H412	Méthode de calcul

Ce document a été préparé par une personne compétente qui a été formée de façon appropriée.  
Principales sources bibliographiques:

ECDIN - Réseau d'information et Informations chimiques sur l'environnement - Centre de recherche commun, Commission de la Communauté Européenne  
PROPRIÉTÉS DANGEREUSES DES MATÉRIAUX INDUSTRIELS DE SAX - Huitième Edition - Van Nostrand Reinold

Les informations contenues se basent sur nos connaissances à la date reportée ci-dessus. Elles se réfèrent uniquement au produit indiqué et ne constituent pas de garantie d'une qualité particulière. L'utilisateur doit s'assurer de la conformité et du caractère complet de ces informations par rapport à l'utilisation spécifique qu'il doit en faire.

Cette fiche annule et remplace toute édition précédente.

ADR:	Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route.
CAS:	Service des résumés analytiques de chimie (division de la Société Chimique Américaine).
CLP:	Classification, Etiquetage, Emballage.
DNEL:	Niveau dérivé sans effet.
EINECS:	Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes.
ETA:	Estimation de la toxicité aiguë, ETA
ETAmélange:	Estimation de la toxicité aiguë (Mélanges)
GefStoffVO:	Ordonnance sur les substances dangereuses, Allemagne.
GHS:	Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques.
IATA:	Association internationale du transport aérien.
IATA-DGR:	Réglementation pour le transport des marchandises dangereuses par l'"Association internationale du transport aérien" (IATA).
ICAO:	Organisation de l'aviation civile internationale.
ICAO-TI:	Instructions techniques par l'"Organisation de l'aviation civile internationale" (OACI).
IMDG:	Code maritime international des marchandises dangereuses.
INCI:	Nomenclature internationale des ingrédients cosmétiques.
KSt:	Coefficient d'explosion.
LC50:	Concentration létale pour 50 pour cent de la population testée.
LD50:	Dose létale pour 50 pour cent de la population testée.
NA:	Non applicable
PNEC:	Concentration prévue sans effets.
RID:	Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises dangereuses.
STEL:	Limite d'exposition à court terme.
STOT:	Toxicité spécifique pour certains organes cibles.
TLV:	Valeur de seuil limite.
TWA:	Moyenne pondérée dans le temps
WGK:	Classe allemande de danger pour l'eau.